

Monsieur LINCY Ludger Paul
20 Impasse François MIMI
97117 Port-Louis
N° Tél. 0696 44 10 37



Monsieur le Maire
De La Ville de Port-Louis

Rue Gambetta

97117 Port-Louis

Objet :

Demande de modification de
Délibération.

Monsieur le Maire,

La commune a procédé à la régularisation foncière des 60 occupants des L.T.S. Souffleur 1 par délibération n° PLV 99.12.70 du 14 Décembre 1999.

A ce titre, le Conseil municipal a voté la cession à mon profit de la parcelle cadastrée section A0 n°820 pour un montant H.T. de 88,44 € représentant la participation pour frais de bornage.

Pour l'heure, la cession a été entièrement soldée à trésorerie de la Commune contre reçu ci-joint.

Pour des raisons strictement personnelles, je viens par la présente vous faire connaître que je renonce à cette cession au profit de mon ex épouse Madame SELISE Jocelyne Lazare. Je lui accorde le bénéfice des sommes déjà versées.

Afin de lui permettre de poursuivre cette régularisation auprès du notaire en charge de ce dossier pour l'obtention de son titre de propriété. Je vous prie de bien vouloir procéder à la modification de la délibération précitée à son profit lors du prochain Conseil municipal

Dans cette attente, Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

Fait à Port-Louis, 19 octobre 2023

Ludger LINCY

*** Commune de Port-Louis ***
 RUE SAMBETTA
 97117 PORT LOUIS

REDEV. No 1 - CCP. 8000-12 B
 FEMMES A PAYER SAMBETTA
 97117 PORT LOUIS



Port. Louis le 02.05.02
Le Trésorier
SABELU

TITRE DE RECETTE EXÉCUTOIRE Formant
(Document exécutoire)

RÉFÉRENCE DU TITRE			
EXERCICE	ANNEE ORIGINE	EMIS ET RENDU EXECUTOIRE LE	NUMERO DU BORD.
02	02	23/04/2002	18

RÉFÉRENCE DU TITRE			
EXERCICE	ANNEE ORIGINE	EMIS ET RENDU EXECUTOIRE LE	NUMERO DU BORD.
02	02	23/04/2002	18

*** BUDGET VILLE M14 ***

Partie correspondant au papillon détachable figurant sur l'avis des sommes à payer

NOM DU DEBITEUR
 *** COMMUNE DE PORT LOUIS ***
 LINDY LUDGER
 *** BUDGET VILLE M14 ***
 88,1400
 EXERC. 02 N° DU TITRE 111

OBJET ET DÉCOMPTÉ DE LA RECETTE

PARTICIPATION AUX FRAIS DE BORNAGES : ACQUISITION LOT N° 12 REF. 40 822 SOUFFLEUR 1

IMPUTATION

CHAP. SACHAP. ARTICLE

MONTANT H.T.

T.V.A.

SOMME DUE T.T.

20 0000 2031 824 88,14 88,14

NOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

LINDY LUDGER Paul
 LOCATAIRE L.T.S
 STRUCTURE D'ACCUEIL
 12 Rue Malcolin X
 97117 Port-Louis



J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le présent titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales. Ce titre est rendu exécutoire par le Commissaire de la collectivité ou de l'établissement public désigné dans le présent acte, conformément aux dispositions de décret n° 66-624 du 19 août 1966 modifié par le décret n° 87-362 du 13 avril 1987 relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics locaux.

Je vous prie de bien vouloir verser à ma caisse, à réception du présent titre exécutoire, la somme dont le montant figure dans la colonne "somme due" selon les indications données au verso du présent titre.

88,14

